

ACCOMPAGNER LES
PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP VIEILLISSANTES

Développeur de compétences

### Public concerné:

Equipe pluridisciplinaire

**Prérequis :** Absence de prérequis.

Durée: 2 jours / modulable

selon besoin

#### Objectifs de la formation :

**Compétence visée :** Développer une réflexion sur pour mieux appréhender et accompagner le vieillissement de la personne en situation de handicap, et repenser les pratiques d'accompagnement.

#### Aptitudes

- Connaître pathologies spécifiques au vieillissement de la personne en situation de handicap
- Identifier les ressources et potentialités des personnes en situation de handicap vieillissantes
- Repérer les besoins spécifiques et définir les accompagnements adaptés
- S'approprier les repères juridiques (logique de parcours) et recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Connaître les différentes possibilités d'hébergement et d'accompagnement

# Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Utilisation de supports vidéo.
- Travail avec les participants sur les situations rencontrées au sein de l'établissement.

### Le programme:

## 1. Eléments de contexte

- Le vieillissement : Représentations, Psychologie et Comportements
- Handicap et vieillissement : Conséquences, spécificités du vieillissement physique et psychique des personnes handicapées
- La neuropsychologie du vieillissement normal et pathologie des personnes déficientes intellectuelles
- Troubles psycho-comportementaux : Points d'ancrage

# 2. Besoins et potentialités des personnes en situation de handicap vieillissante

- Accompagner la personne handicapée vieillissante : Evaluation, repérage des besoins et solutions à inventer
- Proposer un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins singuliers
- Adapter le projet personnalisé et les activités selon le rythme de la personne

# 3. Cadre réglementaire

- Loi du 02 Janvier 2002 et loi du 11 Février 2005 : Enjeux et évolutions
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS (ex. ANESM) et le projet personnalisé.
- Le rapport « Zéro sans solution » remis par Denis Piveteau et plus largement dans la démarche « Une réponse accompagnée pour tous »
- Cadre juridique et administratif des personnes vieillissantes (mesures de protection, allocations, etc.)

### 4. Adopter le juste positionnement professionnel

- La juste place prendre entre le maintien des acquis et l'amoindrissement des capacités chez la personne vieillissante.
- La réflexion éthique au cœur de l'accompagnement du vieillissement.
- Prise en compte et analyse du positionnement des professionnels éducatifs, sociaux, médico-sociaux... importance du travail en équipe

# Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 <u>lisekformation@gmail.com</u>	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. <b>En cas de besoins spécifiques, nous contacter.</b> Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation).  Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation.  Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée.  Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compterendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, *Consultez notre site!* lisekformation.fr





